

utilisé, réglerait le problème de l'unité nationale au pays. C'est tout simplement faux.

● (2050)

Donc, j'ai eu le plaisir de l'entendre admettre cet après-midi qu'il y avait d'autres questions, d'ordre économique et social, au Canada et que la question linguistique à la Fonction publique ne représente qu'un aspect de l'unité nationale. J'accueille cette déclaration avec plaisir et j'espère seulement que le gouvernement ne l'oubliera pas.

L'adoption de cette proposition est maintenant garantie. Le chef de l'opposition a déclaré qu'il voterait en sa faveur et je suis certain que tous ses collègues, ou du moins la plupart, en feront autant. J'appuie également cette proposition bien qu'il nous reste à voir ce que nous ferons au sujet de l'amendement. Un ou deux de mes collègues ont peut-être encore quelques doutes, je ne sais pas, mais, après délibération de notre caucus, je peux dire à la Chambre, en tant que chef du caucus, que mon parti appuie la proposition. Donc cette proposition sera adoptée et j'espère que cela mettra fin aux griefs justifiés des Canadiens francophones non seulement de la province de Québec, mais de tout le Canada.

Un grand nombre de mes amis d'un peu partout m'ont dit qu'ils craignaient que ces lignes directrices sur le bilinguisme à la Fonction publique allaient empêcher certains Canadiens anglophones d'obtenir certains postes ou d'obtenir de l'avancement de la même façon qu'avant. Cela peut se produire dans certains cas. Mais je ne peux pas croire que cela puisse se produire plus souvent que dans le cas des Francophones. Les Anglophones qui craignent cela doivent se rappeler que pendant deux siècles et non pas un seul les Canadiens francophones n'ont pas eu la possibilité d'avancer dans la Fonction publique du Canada. Cette situation durait non seulement depuis la Confédération, mais depuis un siècle avant la Confédération. J'espère donc que nous pourrions maintenant résoudre ce problème.

[Français]

Monsieur le président, il est évident que certains députés s'opposent à la résolution parce que, selon eux, elle indique un retrait des idées originales.

Il est important que les Canadiens de langue anglaise dans et à l'extérieur de la Fonction publique deviennent sensibles au fait qu'il y a des députés et d'autres Canadiens de langue française qui regrettent la lenteur des mesures prises en vue de développer l'égalité linguistique dans la Fonction publique, et demandent que le processus soit accéléré.

Cette constatation, monsieur le président, est importante, parce qu'elle souligne les difficultés et les devoirs auxquels nous devons faire face. Au cœur de cette discussion, on trouve des personnes impatientes. Certaines doutent de la nécessité de l'égalité linguistique dans la Fonction publique, tandis que d'autres sont impatientes devant la lenteur à établir une telle égalité.

Pendant presque un siècle, monsieur le président, un grand nombre de Canadiens, ainsi que le Parlement et le gouvernement fédéral, n'ont pas accordé assez d'attention à la nécessité d'établir l'égalité linguistique dans les ministères et les agences du gouvernement fédéral. Le Service civil fédéral—je le sais, parce que j'ai habité Ottawa de 1935 à 1950—était devenu presque unilingue anglais. Cette faillite a suscité une certaine rancœur chez les Canadiens d'expression française, mais il est important de constater aussi que cette faillite a également produit une tradition d'unilinguisme que quelques Canadiens d'expression anglaise hésitent à changer.

### Langues officielles

Aujourd'hui, monsieur le président, la justice lutte contre la tradition. Une telle lutte produit toujours des réactions et des craintes qui rendent difficiles une discussion logique et une solution raisonnable.

Voilà le problème. Il ne peut être résolu que par la patience, le respect et la compréhension. Aux personnes qui sont impatientes devant la lenteur à établir le bilinguisme, je dis qu'il est impossible de corriger dans un ou deux ans l'injustice de deux siècles. La tâche risque toujours inévitablement d'être l'objet de discussions pénibles; elle exige une éducation prolongée dans diverses régions du pays et des changements d'attitude et de tradition chez des gens qui n'ont même pas su qu'il existait un tel problème et qui, par conséquent, ne le comprennent pas.

Dans une telle situation, la rancœur et l'amertume ne peuvent pas nous aider, monsieur le président.

[Traduction]

Je me permets de dire à mes compatriotes anglophones qu'ils devraient reconnaître l'injustice commise à l'égard des Canadiens francophones qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui et que tous parmi nous devrions comprendre et apprécier le besoin de changement dans la Fonction publique. Même si nous éprouvons des doutes de temps en temps, même si nous n'avons pas eu l'habitude d'entendre parler le français, et même si nous devons accepter quelque chose auquel nous n'avions pas pensé auparavant, nous devrions accepter ces choses maintenant. Le malheur n'est pas que nous les acceptions maintenant; le malheur est que nous n'y ayons pas pensé plutôt.

En voyageant dans le Canada, nous faisons tous nos propres expériences. Quand j'entends des députés de tous les partis parfois exprimer l'opinion que leurs mandants redoutent le bilinguisme, je doute vraiment qu'il en soit ainsi. J'ai appris il y a longtemps que lorsque quelqu'un vient me trouver et dit qu'il exprime l'opinion du public, ce qu'il dit en réalité est que c'est son opinion qui doit être l'opinion du public.

Permettez-moi de citer trois expériences qui me sont arrivées, monsieur l'Orateur. Cela ne me prendra pas beaucoup de temps. Il y a deux ans ou deux ans et demi, le député de Selkirk (M. Rowland) assistait à une réunion de mise en candidature dans sa propre ville de Selkirk, au Manitoba, à ce qu'il me semble. L'auditoire représentait pratiquement toutes les origines nationales et raciales au Canada. Il y avait des gens de familles francophones, des gens qui venaient de tous les milieux européens imaginables, et il y avait même quelques anglo-saxons d'origine britannique.

Un dur parmi l'auditoire se leva et me posa une question concernant le bilinguisme. C'était l'époque à laquelle le même débat faisait rage à la Chambre. J'ai répondu avec quelque passion, je dois l'admettre, mais directement et sans mâcher les mots ou cacher mes opinions. J'ai parlé, comme je l'ai dit à plusieurs reprises à la Chambre, comme un Néo-Canadien parle à un autre Néo-Canadien. Le député de Selkirk est ici et il confirmera le fait que ma réponse à cette personne n'a pas été sifflée mais a fait l'objet d'une ovation qui dura bien des secondes, non pour moi, mais pour les idées que j'ai exprimées.

● (2100)

Au cours de la campagne de l'automne dernier, j'ai assisté à une assemblée politique à Port Alberni, dans la circonscription de mon ami le député de Comox-Alberni (M. Barnett). On y a posé le même genre de questions, auxquelles j'ai répondu de la même façon. Beaucoup de gens en Colombie-Britannique disent que la réaction est